



CENON

17, rue Aristide Briand - CS 40026

33152 CENON CEDEX

Tél : 05 56 40 17 82

E-mail : a3c.cenon@a3caudit.com

Site Internet : www.a3caudit.com

**Commissaires aux comptes**

José ARNOUX

Pauline DAVANZO

Urielle GUEGAN

Olivier LASSIBILLE

Guillaume UFFERTE

**ARTS ET LOISIRS D'ARLAC**

Association

Siège Social : Avenue de la chapelle Sainte Bernadette  
33 700 MERIGNAC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

## **ARTS ET LOISIRS D'ARLAC**

Association

Siège Social : Avenue de la chapelle Sainte Bernadette, 33700 MERIGNAC

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'association,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **ARTS ET LOISIRS D'ARLAC** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

#### **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de l'appréciation des règles et principes comptables appliqués par votre association en matière d'indépendance des exercices, nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages la correcte application de ce principe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VÉRIFICATION SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cenon, le 18 mai 2023

**SARL A3C,**

Pauline DAVANZO  
Commissaire aux comptes



## **DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	5 125	5 125				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	138 474	90 667	47 808	22 754	25 054	110.11	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières</b> (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	46 162		46 162	46 162			
Prêts							
Autres	635		635	385	250	64.94	
<b>Total I</b>	190 396	95 792	94 604	69 301	25 304	36.51	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances</b> (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 176		2 176		2 176	
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	86 351		86 351	56 362	29 989	53.21
	Valeurs mobilières de placement	136 897		136 897	136 897		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	165 328		165 328	296 041	130 713	44.15
Charges constatées d'avance (2)	522		522	3 949	3 427	86.79	
<b>Total II</b>	391 274		391 274	493 248	101 975	20.67	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	581 670	95 792	485 878	562 549	76 671	13.63	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	50 917		50 917			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	171 506		171 506				
Autres							
Report à nouveau	111 827		97 518		14 309	14.67	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>40 398</b>		<b>14 309</b>		<b>54 707</b>	<b>382.32</b>	
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>293 851</b>		<b>334 249</b>		<b>40 398</b>	<b>12.09</b>	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	1 734		4 535		2 801	61.76	
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	<b>295 586</b>		<b>338 784</b>		<b>43 199</b>	<b>12.75</b>	
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	10 080		30 807		20 727	67.28
<b>Total II</b>	<b>10 080</b>		<b>30 807</b>		<b>20 727</b>	<b>67.28</b>	
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	5 200		7 090		1 890	26.66
	Provisions pour charges	15 844		20 246		4 402	21.74
	<b>Total III</b>	<b>21 044</b>		<b>27 336</b>		<b>6 292</b>	<b>23.02</b>
<b>DETTES (I)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	30 302		8 454		21 849	258.45
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	62 131		80 538		18 407	22.86
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	8 966		17 173		8 207	47.79
Instrument de trésorerie							
Produits constatés d'avance	57 768		59 458		1 689	2.84	
<b>Total IV</b>	<b>159 168</b>		<b>165 622</b>		<b>6 454</b>	<b>3.90</b>	
Ecarts de conversion passif (V)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>485 878</b>		<b>562 549</b>		<b>76 671</b>	<b>13.63</b>	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Expert On Demand

Document certifié conforme  
Par le Commissaire aux comptes

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations	11 234		8 802		2 432	27.63
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	172 579		94 788		77 791	82.07
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	454 893		476 345		21 452	4.50
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels			8 255		8 255	100.00
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 402		6 725		2 324	34.55
Utilisations des fonds dédiés	21 819				21 819	
Autres produits	9 883		2 525		7 358	291.38
<b>Total I</b>	<b>674 811</b>		<b>597 440</b>		<b>77 370</b>	<b>12.95</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises <input type="checkbox"/>						
Variation de stock <input type="checkbox"/>						
Autres achats et charges externes <input type="checkbox"/>	216 291		159 438		56 853	35.66
Aides financières <input type="checkbox"/>						
Impôts, taxes et versements assimilés <input type="checkbox"/>	16 197		6 928		9 268	133.77
Salaires et traitements <input type="checkbox"/>	368 048		308 387		59 661	19.35
Charges sociales <input type="checkbox"/>	98 187		67 671		30 516	45.09
Dotations aux amortissements et aux dépréciations <input type="checkbox"/>	13 888		11 442		2 446	21.38
Dotations aux provisions <input type="checkbox"/>			1 890		1 890	100.00
Reports en fonds dédiés <input type="checkbox"/>	5 750		30 807		25 057	81.34
Autres charges						
<b>Total II</b>	<b>718 360</b>		<b>586 564</b>		<b>131 797</b>	<b>22.47</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>43 550</b>		<b>10 877</b>		<b>54 427</b>	<b>500.39</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 317		393		924	235.08
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	1 317		393		924	235.08
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	1 317		393		924	235.08
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	42 233		11 270		53 503	474.74
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion			4 660		4 660	100.00
Sur opérations en capital	7 510		5 440		2 069	38.04
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>	7 510		10 100		2 591	25.65
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	5 675		7 061		1 386	19.64
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>	5 675		7 061		1 386	19.64
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	1 835		3 039		1 204	39.62
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	683 637		607 934		75 704	12.45
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	724 035		593 625		130 410	21.97
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	40 398		14 309		54 707	382.32



## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Dons en nature						
Prestations en nature	86 920		67 188		19 732	29.37
Bénévolat	158 269		131 265		27 004	20.57
<b>TOTAL</b>	<b>245 189</b>		<b>198 453</b>		<b>46 736</b>	<b>23.55</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	86 920		67 188		19 732	29.37
Prestations en nature						
Personnel bénévole	158 269		131 265		27 004	20.57
<b>TOTAL</b>	<b>245 189</b>		<b>198 453</b>		<b>46 736</b>	<b>23.55</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 485 877.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 674 810.62 Euros et dégagant un déficit de 40 397.74- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE****- REGLES ET METHODES COMPTABLES -****Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires****Objet social de l'association**

- animer la vie sociale du territoire d'Arlac par la mise en oeuvre d'un projet social
- accueillir et accompagner les habitants du quartier d'Arlac et de ses environs, ainsi que les groupes et associations qui adhèrent à ses statuts et dont les buts sont compatibles avec les siens
- travailler en collaboration avec les partenaires institutionnels et contribuer ainsi au développement des politiques publiques
- mettre en place des projets, des activités et des services organisés en fonction des demandes, des

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

besoins, des initiatives individuelles et/ou collectives des habitants.

Arts et Loisirs d'Arlac est une association à but non lucratif, agréée d'Education Populaire.

Engagement retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière. Elles font l'objet d'une provision au 31 décembre 2022 de 15 844 €. L'impact sur l'exercice s'est élevé à une reprise de 4 402 €. Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- age de départ à la retraite : 65 ans,
- taux d'actualisation : 3.55 %
- taux de progression des salaires : 1 %.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 125		
<b>TOTAL</b>	<b>5 125</b>		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 331		7 480
Matériel de transport	39 225		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	54 680		29 959
<b>TOTAL</b>	<b>102 235</b>		<b>37 439</b>
Autres titres immobilisés	46 162		
Prêts, autres immobilisations financières	385		250
<b>TOTAL</b>	<b>46 547</b>		<b>250</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>153 907</b>		<b>37 689</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 125	5 125
<b>TOTAL</b>			<b>5 125</b>	<b>5 125</b>
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			15 810	15 810
Matériel de transport		1 200	38 025	38 025
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			84 639	84 639
<b>TOTAL</b>		<b>1 200</b>	<b>138 474</b>	<b>138 474</b>
Autres titres immobilisés			46 162	46 162
Prêts, autres immobilisations financières			635	635
<b>TOTAL</b>			<b>46 797</b>	<b>46 797</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 200</b>	<b>190 396</b>	<b>190 396</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	5 125			5 125
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 059	690		8 749
Matériel de transport	26 528	6 405		32 933
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 895	4 091		48 986
<b>TOTAL</b>	<b>79 481</b>	<b>11 186</b>		<b>90 667</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>84 606</b>	<b>11 186</b>		<b>95 792</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	690				
Matériel de transport	6 405				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 091				
<b>TOTAL</b>	<b>11 186</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 186</b>				

**Tableau de variation des fonds propres**

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	50 917				50 917
Réserves	171 506				171 506
Report à nouveau	97 518		14 309		111 827
Excédent ou déficit de l'exercice	14 309	14 309		40 398	40 398-
Situation nette	334 249	14 309		40 398-	293 851
Subventions d'investissement	4 535			2 801	1 734
<b>TOTAL I</b>	<b>338 784</b>	<b>14 309</b>	<b>14 309</b>	<b>43 199</b>	<b>295 586</b>

**Tableau de variation des fonds dédiés**

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
<b>Subventions d'exploitation</b>	30 807	5 750	26 477			10 080	10 080
Subventions d'exploit.	30 807	5 750	26 477			10 080	10 080
<b>TOTAL</b>	30 807	5 750	26 477			10 080	10 080

\* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	20 246		4 402		15 844
Autres provisions pour risques et charges	7 090		1 890		5 200
TOTAL	27 336		6 292		21 044
TOTAL GENERAL	27 336		6 292		21 044
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>			4 402		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	635	635	
Autres créances clients	2 176	2 176	
Divers état et autres collectivités publiques	76 343	76 343	
Débiteurs divers	10 008	10 008	
Charges constatées d'avance	522	522	
TOTAL	89 684	89 684	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	30 302	30 302		
Personnel et comptes rattachés	24 709	24 709		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 068	23 068		
Autres impôts taxes et assimilés	14 354	14 354		
Autres dettes	8 966	8 966		
Produits constatés d'avance	57 768	57 768		
TOTAL	159 168	159 168		

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Titres immobilisés**

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	86 351
Total	86 351

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 942
Dettes fiscales et sociales	31 837
Autres dettes	8 966
Total	44 745

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	522
Total	522
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	57 768
Total	57 768

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Concours publics	140 917
Subventions d'exploitation	313 976
Total	454 893

**Valorisation des contributions volontaires**

La Mairie de Mérignac met à disposition gratuitement des algecos le temps des travaux réalisés dans la Maison des Habitants. La valorisation de cette mise à disposition est évaluée à 44 792 euros.

A compter de Septembre 2022, la Mairie de Mérignac a mis à disposition gratuitement La Maison des Habitants. La valorisation de cette mise à disposition est évaluée à 42 128 euros.

Le nombre d'heures effectuées par les bénévoles s'élèvent à 11 557 heures, soit 11 083 heures en excluant les heures relatives au CA, AG et bureau. La valorisation de cette contribution en nature est évaluée à 158 269 euros.